ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 mars 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE

D'INTERVENTION:

Commune de MORTAIN-BOCAGE (Département de la Manche - Communauté

d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL: Sous réserve de la production par vos soins d'une délibération demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN:

Immeuble à usage d'habitation en R+3 et cour intérieure, situé en centre-bourg face à la collégiale Saint Évroult, 5 Place des Arcades, cadastré section AO n° 163

pour 364 m².

URBANISME:

POS (approbation le 21/02/2013) zone urbanisée du centre-ville. Zone de

protection de la Collégiale Saint Évroult.

Projet mixte de réhabilitation habitat et commerce dans le cadre du FPRH. Le projet comprend neuf Logements Locatifs Sociaux (trois T1, deux T2, deux T3 et deux T4) répartis sur trois étages ainsi qu'un commerce de 60 m² en rez-de-

PROJET:

chaussée.

COMITÉ D'ENGAGEMENT:

12 mai 2020 - Avis favorable Densité: 20 logements/ha

PROPRIÉTAIRE:

Monsieur François POUGHEOL

ÉVALUATION

DOMANIALE:

Acquisition d'un montant inférieur au seuil de consultation des Domaines.

IMPUTATION:

Compte nº 980 602 - MORTAIN BOCAGE "Place des Arcades"

Enveloppe projet : 136 500 €

ROUEN le 23/06/2020

l'Adjoint au Secrétaire Général

of thonslet

Le Directeur Général

pour les Afiel chargé du pôle "poinques publiques" La Difectice cenerale Adjointe de L'Etablissement public foncier de Normandie

Dominique LEPETIT

2 5 -18 2020

DAF/DD